



Assemblée générale

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale
8 novembre 2017
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 17^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 16 octobre 2017, à 15 heures

Président : M. Jürgenson (Estonie)

Sommaire

Point 25 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 25 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (suite)
(A/72/63-E/2017/11 et A/72/303)

1. **M. Fox-Drummond Gough** (Brésil) se félicite du rapport sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/72/303), dans lequel le Secrétaire général affirme clairement que l'élimination de la faim et de la malnutrition dans le monde d'ici à 2030 n'est pas en bonne voie. La délégation brésilienne accueille en outre avec satisfaction le rapport 2017 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), intitulé « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », dans lequel l'Organisation conclut que la concrétisation du Programme 2030 est absolument tributaire des progrès accomplis en milieu rural, où se concentrent la plupart des personnes souffrant de la pauvreté et de la faim.

2. Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2017 a été l'occasion d'examiner les progrès accomplis sur la voie de la réalisation de l'objectif de développement durable 2, relatif à l'élimination de la faim. Il est à retenir de cet exercice qu'au vu du rythme et de la portée des mesures prises pour réaliser l'objectif 2, il est peu probable que l'on parvienne à atteindre ses cibles. Il convient de considérer cette conclusion, ainsi que celles des rapports précités, comme un appel urgent à l'action dans les années à venir. Le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement a défini les moyens nécessaires pour lutter contre la faim et la malnutrition. Cependant, leur mise en œuvre dépendra des ressources à disposition pour financer les engagements.

3. Le nombre de personnes gravement menacées par la famine a augmenté dans des proportions considérables ces derniers mois, ce qui constitue un important défi humanitaire que la communauté internationale doit relever rapidement et de façon coordonnée. Il est donc nécessaire de prendre des mesures collectives, à court terme et à long terme, pour accélérer la réalisation de l'objectif 2. La Commission pourrait à cet égard jouer un rôle de premier plan.

4. Il sera crucial de développer les investissements dans l'agriculture et les régions rurales, au moyen notamment de la coopération internationale, afin de développer la capacité productive des pays en développement. Par ailleurs, il faut limiter les subventions agricoles massives des pays riches, dans la

mesure où elles faussent les marchés internationaux de produits alimentaires et menacent directement le développement d'un secteur agricole solide dans les pays en développement.

5. Les objectifs de développement durable 1 et 2 sont intrinsèquement liés. L'expérience du Brésil a montré que des mesures de protection sociales, conjuguées à un développement agricole et rural à plus grande échelle où l'accent est mis sur les besoins des petits exploitants agricoles et des agricultrices, peuvent contribuer à briser le cycle de la pauvreté.

6. La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) fournit certes les outils nécessaires pour fédérer les engagements pris en la matière à l'échelle internationale, mais il est désormais temps d'aller plus loin. À cet égard, l'intervenant a le plaisir d'annoncer que le Brésil est le premier pays à prendre des engagements spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais.

7. Enfin, la délégation brésilienne salue l'initiative du Fonds international de développement agricole (FIDA) de tenir la Conférence internationale sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à Brasilia en novembre 2017. Cette conférence sera pour tous les pays une occasion unique de réfléchir à la manière d'accélérer les efforts menés au niveau mondial pour faire bénéficier les zones rurales de progrès qui contribueront à éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030.

8. **M^{me} Edison** (Nigéria) dit que les rapports exhaustifs qui sont à l'examen donnent des informations utiles sur les progrès qui ont été faits pour éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030 et sur l'action attendue de la part de la communauté internationale pour relever les défis de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens de subsistance durables dans le monde entier.

9. Le Gouvernement nigérian a donné suite aux appels à redoubler d'efforts pour éliminer la faim et la malnutrition en favorisant les politiques, stratégies et programmes de développement agricoles qui permettent de promouvoir la sécurité alimentaire et d'enrayer la malnutrition. Par exemple, la nouvelle politique de promotion de l'agriculture pour la période 2016-2020 cherche à mobiliser les investisseurs, les établissements financiers, les agriculteurs et les collectivités pour assurer la sécurité alimentaire et la sécurité du revenu à l'échelle du pays.

10. Face aux inquiétudes liées à la malnutrition et afin d'améliorer la nutrition, en particulier parmi les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes,

le Gouvernement nigérian met en œuvre une politique nationale relative à l'alimentation et la nutrition pour la période 2016-2025. Cette politique, qui s'attaque aux problèmes de la faim extrême et de la malnutrition dont sont victimes des personnes, des familles et des populations à divers échelons de la société, doit contribuer au développement général du pays. Elle a pour objectifs escomptés à l'horizon 2025 de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de faim et de malnutrition et de réduire de moitié les cas de malnutrition parmi les victimes de situations d'urgence.

11. Le manque de fonds continue d'entraver le développement de l'agriculture, en particulier dans les pays les moins avancés mais aussi dans les pays en développement. La délégation nigériane rappelle donc qu'il est nécessaire de rapatrier dans leurs pays d'origine les avoirs volés, afin de les investir dans le secteur agricole.

12. L'élimination de la faim nécessite un engagement d'envergure mondiale. En œuvrant de concert, la communauté internationale peut assurer un avenir meilleur pour tous.

13. **M. Andambi** (Kenya), se félicitant du rapport du Secrétaire général sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition (A/72/303), indique qu'au Kenya le secteur agricole représente directement 24 % du produit intérieur brut (PIB) et, indirectement, par ses liens avec d'autres secteurs, 27 % du PIB. Environ 45 % des recettes de l'État proviennent de l'agriculture, qui représente 60 % des emplois, et plus de 80 % de la population vit d'activités liées à l'agriculture. Le Gouvernement kényan accorde une haute priorité au secteur agricole, qu'il considère comme un outil essentiel au service du développement national et une composante indispensable de la stratégie nationale d'industrialisation, en particulier de l'industrie agroalimentaire.

14. Malheureusement, le Kenya ne s'est encore pas complètement remis des lourdes conséquences économiques à long terme qu'ont eues les programmes d'ajustement structurel sur la contribution de l'agriculture au PIB par habitant. Les recommandations formulées dans le cadre de ces programmes tendant à transférer certains services essentiels au secteur privé, comme ceux offerts par les agents de vulgarisation agricole, ont entraîné la stagnation de la croissance du secteur agricole.

15. Cependant, le Gouvernement kényan a désormais adopté une stratégie de sécurité alimentaire à trois volets fondée sur des politiques de l'offre, des revenus et des prix. Les politiques de l'offre consistent à

subventionner les facteurs de production agricoles, améliorer la recherche et les services de vulgarisation agricole, proposer des crédits à l'agriculture, développer l'infrastructure rurale, développer les marchés agricoles ruraux et les compétences dans l'agro-industrie et améliorer la gestion et l'utilisation des ressources naturelles. Dans le cadre des politiques des prix, l'État achète par exemple le maïs à un cours supérieur à celui du marché afin d'inciter à la production. Les politiques des revenus consistent à augmenter les dépenses des pouvoirs publics dans les domaines de la santé et l'éducation afin d'améliorer le revenu disponible.

16. La politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Kenya dispose que tous les Kényans doivent pouvoir à tout moment disposer d'aliments salubres dont la qualité et la quantité suffisent à satisfaire leurs besoins nutritionnels. En outre, des politiques ont été mises en place pour améliorer l'accès à la nourriture, offrir une assistance à des groupes particulièrement vulnérables et sensibiliser les familles, notamment les enfants, aux questions de nutrition.

17. La formation et le renforcement des capacités des agriculteurs sont considérés comme essentiels à la sécurité alimentaire. Afin d'aider les agriculteurs à faire face aux conditions météorologiques défavorables, le Gouvernement kényan a expérimenté des systèmes d'assurance pour les cultures et les animaux d'élevage. Des fonds ont également été débloqués pour favoriser la mécanisation de l'agriculture. De telles mesures sont indispensables pour atteindre l'objectif de développement durable 2 et atteindre ses cibles.

18. **M. Mohamed** (Soudan) dit que le Secrétaire général indique dans son rapport (A/72/303) que l'élimination de la faim et de la malnutrition dans le monde d'ici à 2030 n'est pas en bonne voie et que l'objectif de développement durable 2 ne sera pas réalisé à cette échéance. Le rapport souligne notamment qu'environ 793 millions de personnes n'ont pas accès à un apport calorique suffisant et que le nombre de personnes souffrant de la faim ou d'insécurité alimentaire dans les pays touchés par un conflit ou une crise a considérablement augmenté, passant de 80 millions de personnes en 2015 à 108 millions en 2016. Des millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, situation constituant un défi humanitaire majeur pour la communauté internationale, qui doit être relevé sans plus attendre. Il faut donc intensifier la lutte contre la faim et la malnutrition. L'Organisation des Nations Unies doit faire tout ce qui

est en son pouvoir pour que personne ne soit laissé pour compte, conformément au Programme 2030.

19. Étant donné que le Soudan dispose d'immenses ressources naturelles, dont des millions d'hectares de terres arables fertiles pour produire des cultures vivrières, il est capable de fournir de la nourriture non seulement à la région mais aussi au monde entier. Le Gouvernement soudanais a mis au point une stratégie agricole nationale pour la période 2017-2020, dont l'un des objectifs est d'améliorer les performances du secteur agricole.

20. Le Soudan est déterminé à assurer la sécurité alimentaire aux niveaux national, régional et international. Dans le cadre des efforts qu'il mène dans cette optique, le Soudan a occupé la présidence de la quarante-quatrième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO, du 9 au 13 octobre 2017.

21. Dans la mesure où il accueille plus de deux millions de réfugiés, le Soudan joue en outre un rôle de premier plan dans la sécurité alimentaire au niveau régional. Il a demandé à la FAO, à l'ONU et à d'autres organisations d'appuyer les initiatives qu'il entreprend pour parvenir à l'objectif de développement durable 2, notamment au moyen de partenariats, de transferts de technologies, d'efforts de renforcement des capacités et par la création de centres de recherche agricole.

22. **M. Maope** (Lesotho) dit que le forum politique de haut niveau de 2017 a permis de mieux comprendre les corrélations qui existent entre l'ensemble des objectifs de développement durable. Ainsi, si l'agriculture contribue directement à éliminer la faim et l'extrême pauvreté, elle joue aussi un rôle de premier plan dans la réalisation de bien d'autres objectifs.

23. Le Lesotho s'efforce de moderniser ses systèmes agricoles. L'adoption, en 2010, d'une législation sur l'administration des biens fonciers, a considérablement contribué à régler la question de la sécurité de la propriété foncière, notamment en éliminant les obstacles à l'accès des femmes à la terre.

24. Avec l'aide de ses partenaires de développement, le Lesotho a commencé à adopter des méthodes agricoles lui permettant de mieux résister aux aléas climatiques et météorologiques. Dans ce contexte, un projet de développement des petites exploitations agricoles financé par la Banque mondiale et le FIDA combine assistance technique et subventions afin d'améliorer la productivité de ce type d'exploitations et d'élargir les débouchés au Lesotho. Plus de 370 agriculteurs – des femmes, pour la plupart – ont bénéficié de ce projet, et parmi les bénéficiaires des subventions figuraient les propriétaires

d'exploitations protégées. Un autre partenariat d'envergure a été mené avec le FIDA, le projet de promotion de la laine et du mohair, qui consiste à restaurer les pâturages et améliorer la santé animale. Ces initiatives laissent entrevoir d'énormes économies sur le plan des importations de denrées alimentaires, ainsi qu'une nutrition de qualité pour la population du Lesotho.

25. Étant donné que plus de la moitié de la population du Lesotho vit en milieu rural et que la majeure partie d'entre elle pratique l'agriculture de subsistance, l'agriculture demeure une composante essentielle des stratégies nationales de développement. Une grande partie des projets agricoles en cours visent à promouvoir l'innovation dans l'agro-industrie, l'accent étant mis sur l'amélioration de la compétitivité, le développement de l'accès aux marchés, l'augmentation de la valeur ajoutée et le renforcement de l'offre de services.

26. Toutefois, le Lesotho fait encore face à des défis importants, comme les changements climatiques et la malnutrition. Pour lutter contre cette dernière, le Lesotho a élaboré une politique en matière de nutrition et a rejoint l'initiative Renforcer la nutrition en 2016.

27. **M. Remaoun** (Algérie) dit qu'il est paradoxal que des millions de personnes souffrent de la faim et de la famine dans le monde alors qu'il existe un accès sans précédent à la nourriture. Si une population produit suffisamment d'aliments pour satisfaire l'ensemble de ses besoins, il est inconcevable de laisser les forces du marché priver une partie de la population d'accès à cette nourriture. On ne saurait confier aux seules forces du marché, en l'occurrence le secteur privé, la responsabilité du système de sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire est une question trop importante pour relever uniquement de considérations mercantiles. Les universités, le secteur privé et les organismes publics doivent travailler de concert pour concevoir une vision nouvelle aux niveaux national, régional et mondial.

28. Beaucoup parlent de souveraineté alimentaire, mais d'autres privilégient la démocratie alimentaire. Nombreux sont les enseignements qui peuvent contribuer à assurer la sécurité alimentaire de façon plus intégrée. À cet égard, la délégation algérienne a pris note du rapport [A/72/303](#), dans lequel le Secrétaire général s'intéresse à l'ensemble des éléments clefs de la sécurité alimentaire.

29. La nouvelle optique mondiale devra tenir compte, entre autres, du droit à des aliments salubres et nutritifs, appuyer les agriculteurs qui souhaitent s'affranchir du modèle productiviste, informer les

consommateurs, réglementer le marché et favoriser le commerce équitable et la protection des terres agricoles. La même approche intégrée devra englober des mesures visant à éduquer les citoyens et encourager des modes de consommation et de production durables, y compris dans les pays en développement.

30. **M^{me} Panabokke** (Sri Lanka) dit que le développement durable, la sécurité alimentaire et la nutrition sont des composantes essentielles du Programme 2030 et qu'elles revêtent une importance cruciale pour mettre un terme à la faim dans le monde, qui demeure alarmante. L'immense majorité des personnes souffrant de la faim dans le monde vivent dans les pays en développement, où les plus vulnérables sont les enfants qui, par conséquent, souffrent de retards de croissance et sont davantage exposés aux maladies et même à un décès prématuré.

31. Si les changements climatiques constituent l'une des plus grandes menaces sur la sécurité alimentaire, la pauvreté est la cause première de la faim dans le monde. Heureusement, élaborées avec soin, des politiques en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition, en particulier au niveau national, peuvent contribuer notablement à relever ce défi.

32. Le Gouvernement sri-lankais a déclaré 2017 année de l'atténuation de la pauvreté. À ce titre, il a élaboré un plan triennal pour un avenir durable, dont l'objectif est de veiller à la bonne exécution et au suivi des politiques de développement durable, en particulier celles qui contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable n°2. Un plan triennal a également été entrepris pour réduire la dénutrition, l'anémie et l'hypotrophie nutritionnelle chez les enfants.

33. La nutrition est une priorité pour Sri Lanka. Ainsi, le Gouvernement sri-lankais a décrété que le mois de juin serait chaque année le mois national de la nutrition, une enquête nationale de surveillance nutritionnelle a été effectuée sur l'ensemble du territoire afin de mesurer le bien-être nutritionnel de la population et un programme national mis en place en 1973 continue de fournir des suppléments nutritifs afin de lutter contre la malnutrition chez la mère et l'enfant.

34. Sri Lanka a également mis l'accent sur la promotion de l'agriculture durable, notamment en privilégiant les fournisseurs locaux de produits alimentaires et en maintenant l'autosuffisance en matière de production de riz, qui constitue l'aliment de base du pays. Le Gouvernement continue de soutenir les initiatives d'agriculture durable tant en milieu

urbain que rural et a présenté des projets spéciaux de jardinage domestique pour améliorer la production alimentaire et stabiliser les prix alimentaires sur le marché intérieur.

35. Sri Lanka a atteint l'objectif du Millénaire pour le développement tendant à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim et ce, sept ans avant l'échéance de 2015. Les efforts entrepris actuellement permettront d'éliminer la faim conformément au Programme 2030.

36. **M^{me} Hamdouni** (Maroc) dit que, dans son rapport, le Secrétaire général souligne que la sécheresse, l'instabilité politique et les conflits compromettent la sécurité alimentaire dans de nombreuses régions et entravent la réalisation des objectifs de développement durable. Les difficultés auxquelles font face les pays en développement nécessitent une volonté politique rigoureuse et une harmonisation des efforts de la part de l'ensemble des États Membres.

37. La sécurité alimentaire a toujours constitué l'une des priorités des politiques économiques nationales du Royaume du Maroc, qui œuvre à assurer son approvisionnement continu en produits alimentaires grâce au développement d'une agriculture durable et à une politique d'ouverture sur l'économie internationale.

38. Conscient des effets des changements climatiques et de la désertification sur la sécurité alimentaire, le Gouvernement marocain a accordé une attention stratégique toute particulière au secteur agricole. Par exemple, le Plan Maroc vert, adopté en 2008, vise à renforcer la sécurité alimentaire et à augmenter la production alimentaire et les revenus des agriculteurs. De même, le Plan Halieutis, lancé en 2009, a pour objectifs de préserver les ressources halieutiques et les écosystèmes marins, de stimuler la productivité et la qualité dans le secteur de la pêche et de veiller à ce que les produits alimentaires soient disponibles et abordables.

39. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire jouent un rôle primordial dans les efforts de lutte contre la malnutrition et la faim. Le Royaume du Maroc a signé un accord général de coopération Sud-Sud avec la FAO pour la période 2014-2020, en vue d'aider les pays africains à accroître leur productivité agricole sur une base durable, à assurer leur sécurité alimentaire, à améliorer leurs moyens de subsistance, à renforcer leur résilience face aux menaces et crises alimentaires et à s'inspirer des bonnes pratiques du Maroc.

40. En avril 2016, le Maroc a lancé l'initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques, qui a fait l'objet d'une réunion des chefs d'État et de Gouvernement présidée par le Roi Mohammed VI du Maroc, en marge de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Par la suite, il a en outre été décidé de mettre en place un groupe de travail des représentants des pays africains pour mettre en œuvre l'initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité en Afrique, qui vise à proposer des solutions en faveur des populations vulnérables menacées de déplacements forcés en conséquence de l'insécurité, y compris l'insécurité alimentaire.

41. **M^{me} Ochir** (Mongolie) dit que l'objectif de développement durable n° 2, qui concerne l'élimination de la faim, fait partie intégrante du Programme 2030 et couvre l'ensemble des objectifs. L'inquiétante conclusion figurant dans le rapport du Secrétaire général, selon laquelle l'élimination de la faim et de la malnutrition dans le monde d'ici à 2030 n'est pas en bonne voie impose de redoubler d'efforts, aux niveaux national et mondial, pour inverser cette tendance.

42. Un colloque sur la sécurité alimentaire tenu récemment en Mongolie pour examiner les défis de la sécurité alimentaire et de la salubrité des aliments a débouché sur des recommandations de mesures visant à améliorer l'accès des producteurs alimentaires à des financements à taux réduits à long terme, améliorer les inspections et les contrôles sanitaires des aliments et améliorer l'information du consommateur sur les aliments sains. L'application de ces recommandations est cruciale. De manière plus générale, les politiques relatives à l'agriculture et à l'industrie alimentaire ont été formulées conformément aux priorités nationales de développement exposées dans le document concernant les perspectives de développement durable de la Mongolie à l'horizon 2030, le plan d'action national pour la période 2016-2020 et d'autres programmes nationaux. Le secteur de l'agriculture et de l'industrie légère représente environ 36 % du PIB et emploie 56 % de la population active.

43. Le taux de sous-alimentation dans la population mongole est passé de 31 % pour la période 2004-2006 à 19,6 % pour la période 2014-2016. Parallèlement, la prévalence de l'hypotrophie nutritionnelle chez les enfants de moins de cinq ans est passée de 24,7 % en 2005 à 10,8 % en 2016.

44. Le Gouvernement mongol a poursuivi une campagne de promotion des cultures vivrières, dont l'objectif est d'améliorer l'utilisation des terres

cultivables et d'assurer une autosuffisance à 100 % en matière de cultures vivrières à l'horizon 2020. Cependant, le manque de ressources financières et de savoir-faire technique, l'exploitation non durable des ressources naturelles, les fluctuations météorologiques extrêmes et l'expansion de la dégradation des terres continuent à poser problème. De plus, il est prévu que la production de blé enregistre un recul de 50 % par rapport à la production moyenne des cinq dernières années en raison des sécheresses prolongées, dont d'autres cultures en pâtiront également. La pénurie de fourrage et le manque d'accès aux pâturages dans les zones touchées par la sécheresse constituent une menace pour le secteur de l'élevage.

45. Des engagements politiques explicites, concrétisés par des actes concertés et accompagnés de financements adéquats, sont nécessaires pour faire de l'élimination de la pauvreté et de la faim une priorité au plan mondial. La réalisation effective de l'objectif 2 dans les délais dépendra de facteurs tels que des investissements dans l'agriculture, le renforcement des capacités de résilience face aux catastrophes et le développement de la protection sociale et des services d'éducation et de santé dans les zones rurales et reculées.

46. **Mgr Auza** (Observateur du Saint-Siège) dit que le rapport du Secrétaire général porte un message clair mais extrêmement décevant, celui que l'élimination de la faim et de la malnutrition dans le monde d'ici à 2030 n'est pas en bonne voie. Dans son rapport, le Secrétaire général affirme que de vastes segments de la population mondiale, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, seront encore en situation de dénutrition ou de malnutrition en 2030.

47. Dans son récent message à la Conférence de la FAO, le Pape François a réitéré l'engagement du Saint-Siège de contribuer aux efforts mondiaux d'élimination de la faim et de la malnutrition et déclaré qu'il était du devoir de toute la famille humaine d'apporter une assistance concrète à ceux qui sont dans le besoin. Quand un pays est incapable de répondre comme il se doit à ses besoins les plus pressants en matière de développement, la communauté internationale a l'obligation d'apporter son soutien pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population de ce pays. Par conséquent, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, aujourd'hui le 16 octobre, le Pape a appelé de ses vœux un nouveau modèle de coopération internationale reposant sur l'amour, la fraternité et la solidarité. Le message qu'il adresse est que la diplomatie et les institutions multilatérales doivent cultiver et organiser la capacité

d'aimer, voie menant directement à la sécurité alimentaire et à la sécurité humaine.

48. **M^{me} Muraki Gottlieb** (Observatrice de la Chambre de commerce internationale) dit qu'il importe d'accélérer la croissance économique du secteur de l'industrie agroalimentaire pour réaliser les objectifs de développement durable et leurs cibles relatives à l'élimination de la faim et d'investir dans des méthodes d'agriculture durable et les appliquer. Les partenariats entre secteur public et secteur privé encouragés par les organismes des Nations Unies sont essentiels à la stimulation de la croissance économique nationale et au développement de l'infrastructure sociale, notamment les routes, les équipements et les bâtiments. Ces partenariats ont aussi la faveur des économies de marché développées pour fournir des services publics plus efficaces et performants.

49. Les partenariats public-privé ont pris une importance de plus en plus considérable pour dynamiser les politiques de recherche-développement et ils sont considérés comme un outil nouveau pour accélérer l'innovation agricole dans les pays en développement. Ces partenariats peuvent aussi jouer un rôle de premier plan pour renforcer les mécanismes institutionnels qui facilitent l'accès aux ressources financières, encourageant le partage des risques et s'attaquent à d'autres entraves au développement d'une agriculture durable et sans exclusive.

50. Pour les Gouvernements, les partenariats public-privé peuvent être un moyen ingénieux de fournir aux agriculteurs locaux des outils et connaissances en matière d'agriculture durable. Pour le secteur privé, cette coopération peut constituer une approche innovante pour disposer des fonds et des ressources dont il a besoin ou pour développer de nouveaux marchés. Ces partenariats ont pour autre avantage leur capacité d'inclure les pauvres dans les chaînes de valorisation, en tant que producteurs, employés et consommateurs, de façon équitable et durable.

51. Davantage d'efforts doivent être faits pour renforcer les partenariats public-privé, en particulier par l'élaboration de procédés nouveaux et la distribution d'outils et de connaissances aux agriculteurs dont les ressources sont limitées et aux autres populations marginalisées des pays en développement. Ce faisant, on donne aux personnes dans le besoin des moyens d'action et on contribue à atteindre les ambitieux objectifs de développement durable.

52. **M^{me} Mucavi** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO) rappelle que si la séance en cours se tient pendant la Journée

mondiale de l'alimentation, il y a peu de motifs de réjouissance. Selon le rapport 2017 de la FAO intitulé « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », le nombre de personnes souffrant de la sous-alimentation chronique est passé de 777 millions en 2015 à 815 millions en 2016, quelque 155 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance et la dénutrition frappe encore 52 millions d'enfants.

53. Le conflit, souvent associé aux sécheresses ou aux crues, est un facteur essentiel de l'augmentation de la faim. Environ 489 millions de personnes – l'immense majorité des personnes souffrant de la faim dans le monde – vivent dans des pays touchés par un conflit. La plupart d'entre elles vivent dans des régions rurales fortement dépendantes de l'agriculture. Tandis que la faim frappe particulièrement les régions touchées par un conflit, elle peut aussi être la cause de violences et d'instabilité, en particulier dans les contextes marqués par des inégalités persistantes et des institutions fragiles.

54. Le thème actuel de la Journée mondiale de l'alimentation est « Changeons l'avenir des migrations. Investissons dans la sécurité alimentaire et le développement rural ». Les migrations peuvent être un moteur de développement durable et il convient de reconnaître, d'appuyer et de mettre en avant la contribution positive qu'elles peuvent apporter. Par ailleurs, l'insécurité alimentaire, la dégradation des ressources naturelles, l'instabilité politique et la stagnation économique qui touchent les zones rurales contraignent beaucoup de personnes à quitter leur foyer. La migration devrait être un choix, pas un ultime recours.

55. Il a été établi qu'investir dans une agriculture sans exclusive, durable et résiliente et dans le développement rural peut accroître les revenus des exploitations familiales et des travailleurs sans terre. Ces investissements sont particulièrement efficaces pour s'attaquer aux causes fondamentales de la faim, à la pauvreté rurale, aux migrations forcées et aux conflits, ainsi que pour pérenniser la paix. Pour y parvenir, il peut être particulièrement utile de mettre en place des politiques économiques et sociales sans exclusive, notamment en défendant une gouvernance responsable des régimes fonciers et un meilleur accès à la terre et aux ressources en eau, de développer l'inclusion financière, la culture financière et les compétences en matière de gestion, de développer l'employabilité des personnes vivant en milieu rural et leur capacité de créer des entreprises, d'augmenter le financement public de la recherche agricole axée sur les exploitations agricoles familiales, d'investir dans

l'infrastructure rurale et les filets de sécurité sociale et d'autonomiser les femmes.

La séance est levée à 16 heures.